OPUS
développement
31 Av.de Castelnau 34090 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 60 63 76
contact@opus-developpement.com

DOCUMENT PROVISOIRE

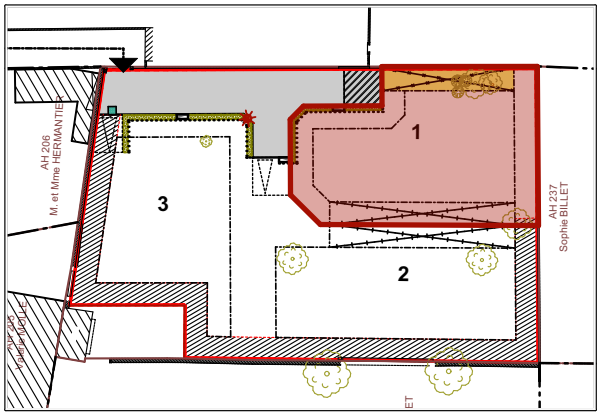

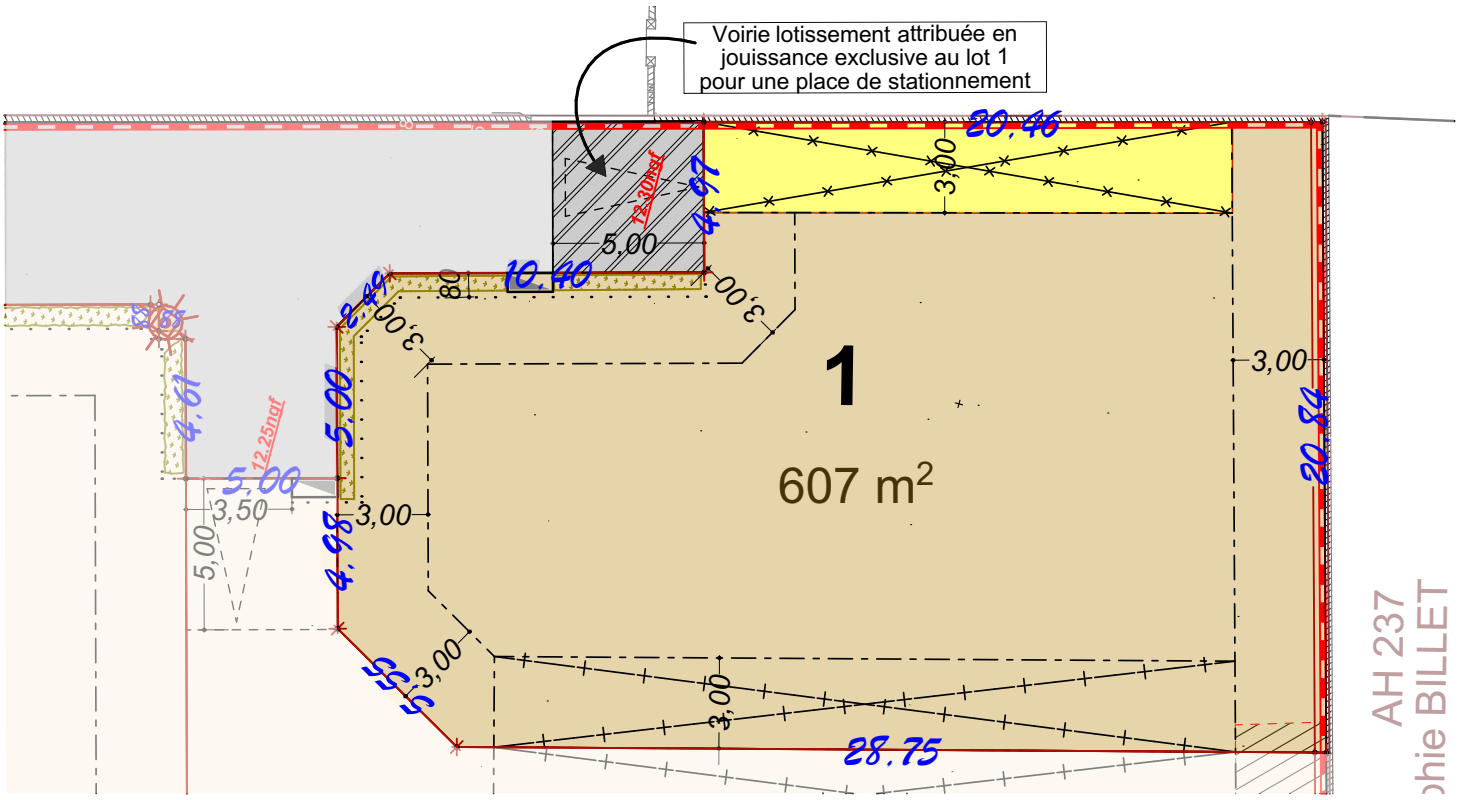

Emplacement projeté de l'enveloppe béton recevant les alimentations. Les attentes eaux usées et télécom seront dans un regard. L'acquéreur et le constructeur devront tenir compte de l'emplacement de ces ouvrages, lors de l'établissement du projet ainsi qu'à la réalisation de la construction. Pour des raisons techniques, l'aménageur se réserve la possibilité de modifier la position de ces coffrets.

- Limite du lotissement
- Limite parcellaire
- 5,73 — Cote périmétrique
- Limite constructible
- Construction RDC uniquement réservée aux annexes
- Construction RDC uniquement réservée aux annexes - hauteur maxi:4m-largeur 3m à partir de la limite séparative sur une longueur totale cumulée maximale de 10 m à partir de la limite séparative
- Stationnement extérieur privatif *5m x 3.30 m mini*
- Emplacement clôture sur rue *à charge de l'aménageur*
- Voirie lotissement
- Servitudes réseaux et entretien
- Bande plantée privative sur rue *à charge de l'aménageur*

Réf.:2103

" LES JARDINS DE VEDEL "

Rue DARDALHON - 34 400 LUNEL-VIEL

PLAN LOT 1	Surface terrain : 607 m²	Echelle : 1/250ème	Document non contractuel. La Société se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à des impératifs d'ordre techniques, administratifs ou réglementaires. Les limites et côtes sont approximatives, elles ne seront définitives qu'après bornage, et établissement du document d'arpentage réalisé par le géomètre.
	Emprise au sol maxi: 304 m²	0 1 5	
Edité le 30/05/2022	Surface de plancher maxi: 300 m²		